

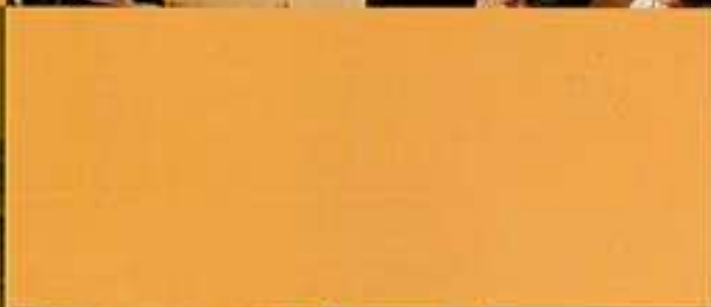
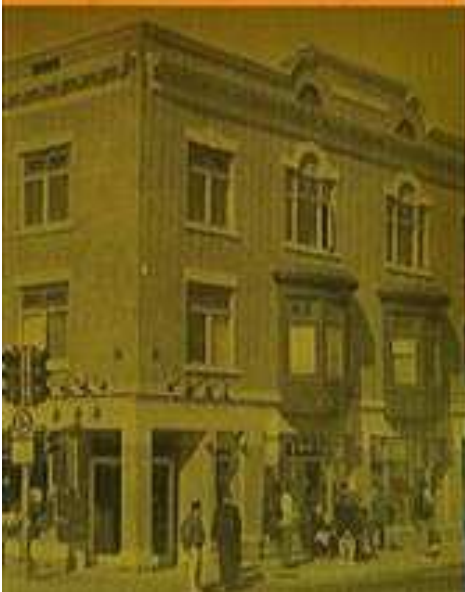


CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

RAPPORT ANNUEL 2016

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER



RAPPORT ANNUEL 2016

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	7
1. Présentation du conseil de quartier	9
1.1 Mandat	9
1.2 Territoire	9
1.3 Conseil d'administration.....	9
1.4 Fonctionnement	10
2. Plan d'action du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour 2016.....	11
2.1 Projet d'embellissement du quartier Saint-Jean-Baptiste par la lutte aux tags indésirables, l'art urbain et le verdissement	11
2.2 Patrimoine.....	14
2.3 Vision 2040 et Plan d'action 2016-2019.....	15
2.4 Mobilité durable.....	15
2.5 Travaux d'infrastructures 2017-2018	16
2.6 Hébergement touristique.....	17
2.7 Projet de loi 109.....	18
2.8 Conférences/ateliers de discussion sur le thème « écoquartier urbain ».....	18
2.9 Visibilité du conseil de quartier	19
2.10 Liens avec la Société de développement (SDC) Faubourg Saint-Jean.....	21
2.11 Activités portuaires de Québec	21
2.12 Participation à des colloques.....	22
3. Mandats du conseil d'arrondissement ou de la direction de la Ville.....	22
3.1 Présentation des programmes de subvention de la Ville de Québec (19 janvier 2016).....	22
3.2 Consultation publique et demande d'opinion au Conseil de quartier de Saint- Jean-Baptiste portant sur le changement du nom de la rue Saint-Amable pour la rue Jacques-Parizeau - (8 juin 2016)	22
3.3 Présentation de la politique « Place aux arbres » (20 septembre 2016)	23
3.4 Réaménagement des rues dans le secteur du Centre communautaire Lucien- Borne (21 septembre 2016)	23
4. Activités de représentation des membres du C.A.	24
5. Questions du public aux assemblées du conseil.....	25
6. Sujets traités par la conseillère municipale	26
7. États financiers	29
8. ANNEXES	31

MOT DU PRÉSIDENT

Au nom du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, j'ai le plaisir de vous présenter son rapport d'activités pour l'année 2016. L'avenir du développement du quartier Saint-Jean-Baptiste réside dans notre projet d'écoquartier urbain, une vision de notre développement promue depuis 2012. Sans contredit, il s'agit de l'outil correspondant le mieux aux besoins et aux attentes des résidants et des commerçants du quartier.

Cette année encore, le conseil d'administration a, à travers diverses actions et activités, posé de nouveaux jalons pour que tous les usagers du quartier adhèrent à ce projet. À titre d'exemple, citons l'activité d'information liée à notre assemblée générale annuelle qui a touché une corde sensible dans notre quartier, soit l'hébergement touristique illégal (présentation de la loi provinciale suivie d'une discussion et d'un questionnaire). Cet exercice nous a permis de mieux définir nos demandes à la Ville de Québec. Quant à la lutte contre les graffitis, nous avons enfin, avec nos partenaires, fait des progrès significatifs. Nous avons contribué aux différentes Visions initiées par la Ville de Québec : arbre, patrimoine et 2040. Évidemment, nous avons continué à suivre de très près le dossier de la réutilisation de l'église Saint-Jean-Baptiste mené par le groupe bénévole Espace Solidaire. Tout comme nous nous sommes intéressés aux travaux de rénovation de la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste à l'église St. Matthew. Nous avons collaboré avec des organismes du milieu, participé à des colloques et des conférences. Ces actions, que nous avons menées durant l'année 2016, ne sont que la pointe de l'iceberg des multiples interventions dans plusieurs dossiers grâce à la participation des membres du conseil d'administration et d'autres bénévoles, membres de nos comités de travail.

Nous voulons remercier Mme Marie Lagier, notre conseillère en consultations publiques, qui est allée vers d'autres défis consultatifs. Plus que jamais, nous croyons que le maintien de la qualité de vie dans le quartier est possible tout en préservant notre mixité sociale, notre patrimoine bâti et notre mixité des usages. Depuis les débuts du conseil de quartier, ce sont les résidants du quartier qui ont su porter à notre attention les forces et les faiblesses de ce dernier ou encore les améliorations pouvant être apportées. En somme, ils proposent les solutions aux problèmes survenant dans Saint-Jean-Baptiste. C'est pourquoi nous les encourageons à s'approprier notre démarche d'écoquartier et, surtout, à y participer.

Le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a poursuivi ses actions en collaboration avec les groupes citoyens de notre quartier (particulièrement le Comité populaire, l'Assemblée de fabrique de Saint-Jean-Baptiste, le Comité du patrimoine et la SDC Faubourg Saint-Jean) et nos collègues des autres quartiers centraux de l'Arrondissement La Cité-Limoilou. Ces collaborations ne peuvent qu'être profitables pour notre communauté.

L'année 2017 sera une année cruciale. Certains des projets que nous avons accompagnés devraient se réaliser. Certains sont rendus à des moments charnières : église Saint-Jean-Baptiste, la réfection d'infrastructures et réaménagement de surface pour les rues Salaberry, Saint-Jean et Turnbull. Nous poursuivrons notre travail autour des graffitis et du verdissement (10% de canopée). Un souci, par contre, la réouverture du Programme particulier d'urbanisme pour le secteur de la colline Parlementaire, le premier à être fait à Québec, en 2009.

En terminant, je remercie tous les bénévoles du conseil de quartier qu'ils soient membres du C.A. ou citoyen(ne)s pour leur implication. Tous mes remerciements à notre conseillère municipale Mme Anne Guérette (district Cap-aux-Diamants) avec qui nous collaborons depuis plusieurs années. Enfin, je remercie Daniel Leclerc, notre nouveau conseiller en consultations publiques et Guillaume Fortin, notre secrétaire de réunion, qui vient tout juste de nous quitter, pour la qualité de leur travail, l'un nous facilitant la tâche, dans le cadre de notre mission, en nous guidant à travers les méandres de l'administration municipale, et l'autre réussissant à donner un sens à nos discussions et à nos propositions.

Saint-Jean-Baptiste, à vivre et à partager. Ce qui est bon pour nos résidants est bon pour tous les autres usagers du quartier, qu'ils soient commerçants, travailleurs, visiteurs ou touristes étrangers. Nous continuerons à offrir à tous un quartier authentique avec une qualité de vie toujours améliorée, ce que prouve l'arrivée de 465 nouveaux résidants depuis le recensement de 2011 selon le professeur Étienne Berthold. De tous les quartiers centraux, Saint-Jean-Baptiste est celui qui a accusé la plus forte hausse de sa population. Est-ce le hasard? Les années qui suivent nous l'indiqueront.

Mot du président

Louis Dumoulin
Président

1. Présentation du conseil de quartier

1.1 Mandat

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Il a été créé en 1993, ce qui en fait le plus ancien conseil de quartier de la Ville de Québec avec le conseil de quartier de Vieux-Limoilou. Tout comme les autres conseils de quartier, le mandat du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est de permettre à la population d'exprimer son opinion et ses idées sur des projets qui touchent son environnement et sa qualité de vie. Il recueille les opinions des gens qui habitent ou travaillent sur son territoire, afin que les décisions et actions de l'Arrondissement et de la Ville répondent davantage aux besoins du quartier. Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste constitue un lieu de rencontre où la population a le pouvoir d'agir pour créer un milieu de vie à son image. Il est le palier le plus proche de la population résidente et il travaille pour le mieux-être de toutes et de tous en lien direct avec la conseillère qui a été en poste au cours de la dernière année, Mme Anne Guérette, conseillère du district Cap-aux-Diamants, district auquel appartient le quartier Saint-Jean-Baptiste. Les sujets suivants sont régulièrement à l'ordre du jour des réunions du conseil : aménagement urbain et gestion du territoire, habitation, environnement, patrimoine, développement économique et commercial, circulation et stationnement, loisirs, culture et vie communautaire et sécurité publique.

1.2 Territoire

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est composé de la population qui habite et qui travaille dans le faubourg Saint-Jean et le faubourg Saint-Louis, incluant une partie de la colline Parlementaire. En 2011, le quartier Saint-Jean-Baptiste comptait 9 797 habitants. Il s'agit d'une diminution de 392 habitants par rapport à 2006. Le quartier couvre un territoire de 0,68 km², dont les limites sont approximativement : le cap de Québec au nord, l'avenue De Salaberry à l'ouest et l'avenue Honoré-Mercier à l'est ainsi que la Grande Allée au sud. Le secteur de la colline Parlementaire a subi depuis les années 70 de profondes transformations structurelles qui en ont changé radicalement le visage. On y remarque une grande diversité des activités économiques, institutionnelles, communautaires, sociales, culturelles et touristiques. Par contre, le faubourg Saint-Jean a conservé une homogénéité architecturale et urbaine qui lui donne son statut patrimonial renforcé par la présence de plusieurs monuments historiques classés tant au niveau provincial que fédéral. La situation géographique du quartier Saint-Jean-Baptiste au centre-ville de Québec lui a attiré une mixité de population tant au point de vue social, éducatif qu'économique.

1.3 Conseil d'administration

Onze membres voient au bon fonctionnement du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre sièges sont réservés aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour un mandat de deux ans.

Trois sièges sont réservés à la cooptation, car il est possible d'intégrer des administrateurs ou administratrices par cooptation jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle pour des dossiers particuliers. Ces personnes doivent résider le quartier ou représenter un établissement situé dans le quartier. La conseillère municipale du district électoral desservant le quartier est également membre du conseil d'administration, mais n'a pas de droit de vote.

Au 31 décembre 2016, le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, ci-après le « C.A. », était composé de :

M. Fabien Abitbol, administrateur
M. Francis-Olivier Angenot, administrateur
Mme Claudia Audet, administratrice
M. Jean-Nicolas Bouchard, trésorier
M. Louis Dumoulin, président
M. Michel Hallé, vice-président
Mme Karine Hardy, secrétaire
Mme Natalia Koroleva, administratrice
Mme Véronique Samson, administratrice

Sans droit de vote

M^{me} Anne Guérette, conseillère municipale du district électoral du Cap-aux-Diamants

Personnes-ressources

M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Guillaume Fortin, secrétaire de rédaction

À noter : M. Simon Domingue et Mme Pauline Guyomard, administrateurs, ont quitté le C.A. respectivement le 19 avril et le 29 septembre 2016. M^{me} Andrée-Anne Leclerc-Hamel a démissionné de ses fonctions de secrétaire de rédaction en février 2016. M^{me} Marie Lagier, conseillère en consultations publiques à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou a été remplacée par M. Leclerc en juin 2016.

1.4 Fonctionnement

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste se réunit tous les mois en public sauf en juillet et en août où il fait relâche. Les assemblées traitent les dossiers permettant la mise en œuvre du plan d'action, les demandes des citoyens, les consultations publiques ainsi que tout dossier jugé pertinent par le conseil d'administration. Les réunions du conseil, les assemblées générales et les consultations publiques se tiennent habituellement au Centre culture et environnement Frédéric Back, situé au 870, avenue De Salaberry. Les dates des assemblées du conseil sont publiées sur le site Web de la Ville de Québec par le biais du lien suivant www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier. Il est également possible d'obtenir confirmation de la tenue d'une assemblée et les coordonnées de celle-ci en utilisant la ligne d'information automatisée de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou en composant le 311. Le conseil de quartier tient aussi une page Facebook. Il est possible de s'y abonner pour être tenu informé des activités organisées par le conseil.

2. Plan d'action du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour 2016

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste s'est réuni à neuf (9) reprises en assemblées ordinaires, trois (3) fois en assemblées spéciales (janvier et avril) et une (1) fois en assemblée générale (avril). Le 19 avril 2016, trente-huit (38) personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle et à l'atelier participatif sur l'hôtellerie et l'hébergement touristique.

Au cours de l'année 2016, le C.A. a travaillé sur différents dossiers tels que : la Vision 2014 du quartier Saint-Jean-Baptiste, le Plan d'action 2016-2019 l'embellissement par la lutte aux tags, l'art urbain et le verdissement, l'hébergement touristique, le projet de loi 109, la mobilité durable et plusieurs autres. Le Plan d'action 2016-2019, adopté le 21 juin 2016, présente les différentes implications du conseil de quartier découlant de la Vision 2040 adoptée le 16 février 2016 (voir ANNEXES).

2.1 *Projet d'embellissement du quartier Saint-Jean-Baptiste par la lutte aux tags indésirables, l'art urbain et le verdissement*

Le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a mis en place différentes actions afin de favoriser le verdissement et la lutte aux graffitis et aux tags indésirables. Voici le bilan des années ayant eu lieu en 2016 :

➤ **Le verdissement**

Le Comité embellissement a développé un projet de plantation de plantes ascendantes dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. En raison des infrastructures existantes, la rue Sainte-Claire a été choisie comme lieu de réalisation du projet. Ainsi, la désignation des bacs de plantation pouvant accueillir des plantes ascendantes a été réalisée, et ce, principalement sur le fondement que la croissance de ces plantes ne doit pas affecter les fenêtres et l'affichage des bâtiments. Puis, des espèces de plantes ascendantes ont été présélectionnées: le mode de croissance, l'apparence et la capacité à vivre dans les conditions d'exposition au soleil, au vent, etc. de la rue Sainte-Claire constituent les principaux critères. Afin de valider sa faisabilité, le projet de plantation a été présenté à Monsieur Jean Blanchette, directeur de la section horticulture - Division foresterie urbaine et horticulture de la Ville de Québec et à Madame Julie Touchette, technicienne en horticulture - Division foresterie urbaine et horticulture de la Ville de Québec. Le projet a été reçu positivement et des discussions concernant sa réalisation sont maintenant en cours.

En complément des autres activités, un concours d'embellissement a démarré le 21 juin pour une durée de trois mois, puis s'est poursuivi un mois supplémentaire, jusque fin octobre. Quatre des six commerçants sollicités directement (sans passer par la SDC) ont accepté de participer financièrement au concours, dans une fourchette allant de 50 à 100% des bons d'achat en jeu, qui récompensaient les lauréats.

La détermination des gagnants a été faite lors du C.A. de novembre, et la remise des prix a eu lieu lors du C.A. de décembre.

Un compte rendu est paru dans l'InfoBourg d'hiver. Une annonce de ce concours avait été faite lors d'une entrevue mi-juillet à CKRL, un membre du comité embellissement s'étant fait inviter à la matinale pour parler des diverses activités du comité. La tranche matinale de CKRL en semaine est animée par une résidante du quartier Saint-Jean-Baptiste, Caroline Stephenson.

➤ **Lutte aux graffitis et aux tags indésirables**

Le Comité embellissement s'est intéressé aux actions et aux initiatives entreprises par des municipalités et des organismes, et ce, à l'échelle de la province. Ainsi, une revue de presse les relatant a été dressée et transmise à Madame Véronique Pressé, conseillère - section culture et vie communautaire à la Ville de Québec. Cette revue de presse relate également les discussions téléphoniques ayant eu cours avec les responsables de la lutte aux graffitis et tags indésirables des villes de Gatineau et de Brossard à propos des plans d'action mis en œuvre sur leur territoire respectif.

• **Les corvées de nettoyage**

Le Comité embellissement avait prévu diverses choses pour l'été, dont la réédition, mais de plus grande ampleur, de la mise à disposition de trousse de nettoyage. Les objectifs se sont réorientés notamment avec une participation à l'organisation de deux corvées de nettoyage et à la mise en place d'un concours d'embellissement. Diverses réunions préparatoires se sont déroulées avec le Service culture, loisir, et vie communautaire de l'arrondissement, le Service circulation de la Ville, une criminologue du Service de police, ainsi que Graff'Cité. La SDC du Faubourg a participé à certaines de ces réunions, ainsi qu'à une rencontre destinée à faire le point, à l'automne 2016, dont le compte rendu a été brièvement fait en C.A. du conseil de quartier. L'une de ces réunions incluait plusieurs conseils de quartiers de La Cité-Limoilou et avait pour objectifs d'une part de recenser nos besoins, d'autre part de nous montrer quelques exemples à travers le Québec, le Canada, et le reste du monde.

En concertation avec les différents partenaires, deux axes de grande circulation ont été choisis :

- La rue Saint-Jean, artère commerciale, juste quelques jours avant la Fête du Faubourg (14 juin 2016)
- La rue d'Aiguillon, artère résidentielle desservie par le RTC, juste avant que la ligne 7 ne devienne le Métrobus 807 (août 2016).

La corvée du 14 juin rue Saint-Jean a permis de nettoyer 64 graffitis, pour un total de 742 pieds carrés, alors que la moyenne mensuelle de nettoyage de Graff'Cité est de 2000 pieds carrés, démontrant ainsi l'intérêt de solliciter les permis de nettoyage en amont, et si possible de façon groupée.

Le travail de Graff'Cité a été facilité en termes de démarchage en amont par la SDC et dix-huit adresses ont été nettoyées.

Le nettoyage a été rendu complexe d'un côté par la circulation automobile de la rue Saint-Jean et de l'autre par les passants. La corvée était ralentie ou interrompue régulièrement du fait des risques de projection par les engins de produits corrosifs sur les piétons et les voitures.

La corvée du mois d'août sur une partie de la rue d'Aiguillon a obtenu l'accord de quinze propriétaires. Cependant, à eux seuls ils totalisaient 203 graffitis sur 1229 pieds carrés.

Les contrats de nettoyage ont été obtenus par Graff'Cité. Certaines surfaces étaient vandalisées depuis plusieurs années, rendant le nettoyage plus difficile. D'autres, mal entretenues (briques ou mortier abîmé), ont rendu le travail de Graff'Cité plus délicat.

Selon Mériem Bélaïchouche, coordinatrice du chantier, le fait que le conseil de quartier SJB ait demandé à la Ville de bloquer la circulation a néanmoins rendu la tâche moins difficile.

Quatre employés de la Division des travaux publics de l'Arrondissement ont également participé à cette corvée. Ils se sont chargés des panneaux de signalisation, des boîtiers électriques, des poteaux, et des abribus, selon Véronique Pressé, conseillère en culture loisir et vie communautaire de l'Arrondissement. Chacune des corvées a fait au moins l'objet d'un reportage à Radio-Canada, celle de juin a aussi eu un petit compte rendu dans l'InfoBourg.

Ce type de corvées sera probablement réitéré en 2017. En effet, grâce à un nouveau partenaire, Graff'Cité a pu embaucher des jeunes dès janvier 2017 pour entamer les repérages.

Dès décembre 2016, Mériem Bélaïchouche a demandé au comité graffitis-embellissement de lui signaler une grande artère à nettoyer durant la saison et a proposé la rue Saint-Olivier. Néanmoins, vu que la rue Saint-Olivier est moins taguée qu'elle ne l'était à l'été 2016 (des coops ont procédé à un nécessaire gros ménage), des contrepropositions ont été faites à Graff'Cité.

- **Trousses de nettoyage**

Au total, 88 prêts de trousse ont eu lieu durant l'été, se répartissant comme suit:

- 48 sur Saint-Jean-Baptiste (le conseil de quartier avait demandé à Graff'Cité que la distribution ait lieu à la quincaillerie, et avec le matériel vendu habituellement par M. Perron)
- 27 prêts dans Saint-Roch
- 13 prêts dans Saint-Sauveur

Pour Saint-Roch et Saint-Sauveur, s'agissant d'une première, Graff'Cité a fourni les dépositaires de ces deux quartiers, L'Intermarché Saint-Roch et la Bijouterie Serge Gagnon.

Les trousse de nettoyage étaient disponibles dès la mi-juin en 2016, équitablement réparties sur les trois quartiers ciblés par l'Arrondissement et Graff'Cité. En 2015, notre conseil de quartier n'avait pu les mettre à disposition à la quincaillerie que début août (une vingtaine de prêts en tout la première année).

Elles ont fait l'objet d'un communiqué de Graff'Cité, d'un communiqué de l'arrondissement, d'une promotion depuis les listes de diffusion des conseils de quartier, de trois présentations dans les trois quartiers par Graff'Cité, et de communication lors de la Fête du Faubourg, sur la base des flyers de l'année précédente. Une annonce avait également été faite dans l'InfoBourg.

- **Bilan du nombre de graffitis repérés et nettoyés**

Sur l'ensemble de l'arrondissement, Graff'Cité a repéré durant la saison 8991 graffitis indésirables et en a nettoyé 2136 (soit un peu moins de 24%).

Le quartier le plus touché de l'arrondissement est Saint-Roch, qui devance Saint-Jean-Baptiste puis Saint- Sauveur. 36,67% des graffitis repérés dans l'arrondissement le sont dans Saint-Roch, 23,4% le sont dans SJB, et 14,18% dans Saint-Sauveur. Ces trois quartiers représentent, en nombre de graffitis, trois quarts des nuisances de l'arrondissement.

Au total, sur les 2104 graffitis repérés par Graff'Cité dans notre quartier, 591 ont pu être nettoyés dans la saison, soit 36,5%. Ce chiffre inclut les deux corvées de nettoyage (pour mémoire 64 graffitis nettoyés sur Saint-Jean et 203 sur d'Aiguillon).

En détails (Quartier / Graffitis repérés / Graffitis nettoyés / % de nettoyage)

- Saint-Roch / 3297 repérés / 591 nettoyés (17,93%)
- SJBaptiste / 2104 repérés / 767 nettoyés (36,45%)
- Saint-Sauveur / 1275 repérés / 301 nettoyés (23,61%)
- Montcalm / 737 repérés / 331 nettoyés (44,91%)
- Vieux-Limoilou / 757 repérés / 175 nettoyés (23,09%)
- Vieux-Qc / 577 repérés / 81 nettoyés (14,04%)
- Saint-Sacrement / 96 repérés / 25 nettoyés (26,04%)
- Maizerets / 67 repérés / 1 nettoyés (0,015%)
- Lairer / 81 repérés / 44 nettoyés (54,32%)

Arrondissement total / 8991 repérés / 2316 nettoyés (25,76%)

2.2 Patrimoine

Afin de rendre le patrimoine davantage visible et accessible, la Ville veut se doter d'une vision du patrimoine 2017-2027 pour orienter les actions des différents services municipaux sur cette décennie.

Des membres du C.A. du conseil de quartier ont participé à un colloque sur le patrimoine et ont collaboré à la production d'un mémoire.

Notre mémoire a voulu donner une vision la plus large possible sur tous les aspects de la protection des patrimoines liés à notre quartier (notre potentiel patrimonial large et varié, non pas axé sur la patrimonialisation et de la muséification de notre quartier) en lien avec notre projet d'écoquartier urbain en évolution: implication citoyenne, équilibre pour le maintien d'une qualité de vie pour tous (quartier de centre-ville habitable et habité, à vivre et à partager); intégration d'une architecture contemporaine de qualité, respectueuse de la trame et du bâti typique du quartier Saint-Jean-Baptiste; ouverture aux technologies du 21e siècle pour la diffusion des informations et des connaissances tant chez les fonctionnaires qu'auprès des promoteurs, des visiteurs et des résidants; scénographie urbaine, protection des percées et perspectives visuelles.

2.3 Vision 2040 et Plan d'action 2016-2019

Le 16 février 2016, le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a adopté sa vision du quartier pour 2040. Cet exercice lui a permis de choisir les axes importants de travail pour les prochaines années et d'orienter les actions du plan d'action 2016-2019. Le C.A. s'est basé sur la Vision 2040 de la Ville de Québec, question d'utiliser la même structure et ainsi mieux souligner les similitudes et les différences. Il en profite pour réaffirmer sa position en tant que premier écoquartier de la Ville de Québec. En plus d'énoncer la vision du quartier, comme un milieu de vie attractif, dynamique, performant, durable, résilient et efficient, le C.A. du conseil de quartier a tenté d'avancer des actions réalistes dans le contexte du quartier afin d'atteindre cette vision.

En 2040, le quartier Saint-Jean-Baptiste se veut un milieu de vie mixte au niveau des fonctions et des personnes qui le composent. Nous voulons que ces activités soient accessibles à tous, sécuritaires à pied et à vélo et que tous les modes de transport aient leur place. Le patrimoine doit être conservé et le bâti entretenu afin d'en faire un milieu attractif. Le quartier de 2040 se voudra également un lieu où il fait bon vivre grâce à des espaces publics de qualité. Il sera solidaire et impliqué dans la vie démocratique de la Ville et mettra ses usagers et résidents au cœur des décisions. Finalement, le quartier sera vert et confortable en toutes saisons, par son verdissement, son absence de pollution et d'îlots de chaleur.

Le Plan d'action 2016-2019, adopté le 21 juin 2016, concrétise les actions à prendre pour réaliser la Vision 2040. Dans le plan d'action, on y note les activités suivantes :

- Répondre au mandat de consultations publiques de la Ville de Québec;
- Assurer le suivi de dossiers d'aménagement de parcs et de rues;
- Participer à l'animation et à la vie de quartier;
- Soutenir la mise en valeur du patrimoine du quartier Saint-Jean-Baptiste;
- Travailler à la création d'un environnement sain et de qualité;
- Identifier et mitiger les irritants liés au déplacement dans le quartier;
- Augmenter la visibilité du conseil de quartier;
- Travailler à la révision du plan directeur du quartier à la lumière du projet d'écoquartier et de la Vision 2040.

2.4 Mobilité durable

En 2016, le conseil de quartier a participé à la table de concertation des conseils de quartier sur la révision du plan directeur du réseau cyclable. Le comité sur la mobilité durable a également poursuivi ses travaux. Ce dernier a pour principal objectif de favoriser, par différents projets, le transport actif et en commun (ou encore la multimodalité) par les résidents du quartier, mais également par les touristes et les travailleurs. Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours de l'année 2016. Un projet permettant de favoriser le transport actif a été initié et se poursuivra en 2017.

2.5 Travaux d'infrastructures 2017-2018

En février 2016, la Ville de Québec convoquait les résidants et propriétaires du secteur à une présentation publique, à l'école secondaire Joseph-François-Perrault concernant des travaux majeurs d'infrastructures devant être réalisés en 2017 et 2018: la redirection de l'aqueduc alimentant le réservoir des Plaines d'Abraham de la côte Sherbrooke à la côte Salaberry, puis sur la rue Saint-Jean jusqu'à l'avenue Turnbull, et enfin, en 2018, Turnbull jusqu'au boulevard René-Lévesque pour la connexion finale.

Détail important, nous apprenons alors que la canopée (ombre portée au sol par les arbres) dans le quartier Saint-Jean-Baptiste est de 10% par rapport à 17% pour l'arrondissement La Cité-Limoilou et à la moyenne de 32% pour la ville de Québec, excluant ses forêts urbaines. Il faut donc faire un lien avec l'instauration de mesures efficaces pour lutter contre les effets nocifs sur la santé de l'immense îlot de chaleur recouvrant le centre-ville de Québec, Haute et Basse-ville en favorisant une meilleure qualité de l'air (pureté, fraîcheur).

Précédemment, la Ville avait invité toute personne à remplir un questionnaire sur internet. Cet exercice devrait avoir été préparatoire à la rencontre publique. Lors de la rencontre de février 2016, la Ville a procédé à une présentation du projet d'ensemble 2017-18 suivie d'un atelier participatif destiné à connaître plus finement les attentes de la population tant du quartier Saint-Jean-Baptiste que de Montcalm concernant les aménagements de surfaces pour les secteurs touchés en 2017 : circulation piétonne, place du vélo, placettes, plantation d'arbres, verdissement, transport en commun, etc.

Lors de la 2e rencontre publique juin 2016, où on nous a présenté les propositions finales d'aménagement, nous avons appris que les travaux devant être effectués sur l'avenue Turnbull en 2018 seraient devancés d'un an. Dans l'ensemble, elles satisfaisaient les demandes de la population, sauf pour Turnbull. On nous a même accordé le réaménagement de la petite place du Faubourg en l'intégrant à l'espace-rue récupéré pour augmenter le domaine piétonnier, ce qui implique un travail de redéploiement de l'œuvre d'art signalétique déjà existante sur le site en collaboration de l'artiste.

Comme les citoyens concernés par les travaux de l'avenue Turnbull n'avaient pas eu l'occasion de s'exprimer sur les aménagements de surface en consultation publique dans les délais requis par la loi, une 3e rencontre a été organisée le 21 septembre dernier où la Ville a présenté trois scénarios de réaménagement de surface pour l'avenue Turnbull.

Aucune option n'étant entièrement satisfaisante pour les résidants, une 4e option a commencé à émerger lors des prises de parole, visant en priorité à améliorer la qualité de vie des résidants sans pour autant nuire aux autres usagers (cyclistes et automobilistes).

La géométrie variable de la rue et celle des trottoirs, la forte pente, son changement d'axe ainsi que son caractère résidentiel impose un traitement approprié : rue très large près du boulevard René-Lévesque et nettement plus étroite rendue à la rue Saint-Jean.

Cette avenue est utilisée intensément que deux fois par jour, aux heures de pointe, par des automobilistes qui transitent dans le réseau de rues résidentielles et commerciales. En dehors de ces heures, elle est peu utilisée. Les boulevards René-Lévesque, Honoré-Mercier et l'autoroute Dufferin-Montmorency sont des voies prévues pour entrer et sortir rapidement de la colline Parlementaire.

Demandes émises en public lors de la dernière consultation septembre 2016

1. Statut de la rue Turnbull

Pour décourager le transit, il faut changer le statut de l'avenue Turnbull, c'est-à-dire, la faire passer de rue de transit à une rue à caractère résidentiel. Pour cela, il faut réduire son emprise totale en diminuant le nombre de voies et la largeur des voies, créant ainsi des conditions ralentissant la vitesse de la circulation automobile. Deux voies automobiles à 6 mètres de largeur, dont la descendante serait partagée avec les vélos. Quant à la voie cycliste ascendante, elle serait en site propre. De cette façon, on gagne 2 mètres que l'on peut affecter au verdissement.

2. Verdissement

Même si depuis septembre 2016, la Ville projette de planter toujours plus d'arbres sur rue par rapport à février, il faut continuer à en demander plus encore. Il faut planter une double rangée d'arbres de diverses variétés de chaque côté de la rue. Sinon, en zone plus restreinte, il faut faire des tranchées dans les trottoirs pour implanter de la végétation ascendante.

3. Stationnement

Il faut conserver le maximum de places de stationnement sur rue à la fois pour les résidents et les usagers du CHSLD. Le CHSLD est un établissement opérant 365 jours par année, 24 heures par jour. Il faut prévoir aussi, en face du CHSLD, deux places de stationnement réservées aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Par le fait même, la qualité de vie des résidents de la rue, incluant celle des 96 résidents du CHSLD, des employés, médecins, stagiaires, bénévoles et des visiteurs, serait améliorée : meilleure qualité de l'air, plus de fraîcheur en période de canicule, moins de bruit, moins de pollution, plus de sécurité...

2.6 Hébergement touristique

Lors de l'atelier participatif tenu pendant l'assemblée générale annuelle, quarante-sept (47) personnes ont répondu au questionnaire préparé par des membres du C.A. De nombreuses personnes se sont également exprimées à cette occasion, certaines prônant une interdiction complète de l'hébergement touristique dans les secteurs résidentiels et d'autres faisant preuve d'une ouverture contrôlée à ce phénomène. La majorité des intervenants souhaitaient préserver un tissu social vivant, une vie communautaire dynamique et une vitalité économique durable.

Après analyse de ces commentaires, le C.A. a adopté le 21 juin 2016 une résolution demandant à la Ville de Québec de réviser sa réglementation d'urbanisme afin de permettre la location de logements à des fins touristiques sur la rue Saint-Jean avec des mesures de contingentement et de réviser ou d'obtenir le pouvoir de réviser sa réglementation d'urbanisme afin de permettre la location de chambre à des fins touristiques dans les zones à dominance résidentielle avec des mesures strictes de contingentement afin de maintenir une nette dominance de la fonction résidentielle.

2.7 Projet de loi 109

Le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a participé au regroupement de vingt-quatre (24) conseils de quartier de la Ville de Québec afin de s'opposer à la volonté du gouvernement du Québec d'abroger les dispositions de la Charte de la Ville de Québec concernant la possibilité pour les citoyens de recourir au processus d'approbation référendaire lors d'une modification à la réglementation d'urbanisme.

Des représentants de ce regroupement ont présenté, le 15 novembre 2016 devant la Commission parlementaire convoquée pour examiner le Projet de loi 109, un mémoire demandant le retrait des dispositions retirant aux citoyennes et citoyens le droit de recourir au processus d'approbation référendaire en matière d'urbanisme, la modification de la Charte de la Ville de Québec afin que tous les projets d'établissement résidentiel, commercial ou industriel privé, peu importe leur superficie de plancher, soient soumis au processus d'approbation référendaire et l'ajout de disposition obligeant à soumettre les règlements d'urbanisme adoptés à la suite d'un Programme particulier d'urbanisme au processus d'approbation référendaire.

2.8 Conférences/ateliers de discussion sur le thème « écoquartier urbain »

Le conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a proposé une vision d'écoquartier urbain à ses membres en 2012. En vue d'ouvrir un dialogue avec les membres du conseil de quartier sur plusieurs des caractéristiques et composantes d'un écoquartier, et ce, avant de proposer une consultation publique, le conseil d'administration a mis en place, depuis 2013, une série de conférences-ateliers.

Celles-ci ont été à ce jour un excellent outil pour le conseil de quartier de se rapprocher des résidents, pour les informer et pour débattre des grands enjeux de l'heure. Il s'agissait de thèmes intéressants non seulement les résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste, mais également ceux des autres quartiers centraux de la Ville de Québec. En 2016, une conférence a été présentée.

Le 26 novembre dernier a eu lieu au Centre culture et environnement Frédéric Back une conférence-atelier traitant de la densification urbaine et s'intitulant « Densifier en ville : c'est possible? ». Alors que messieurs Frédéric Marois et Louis-Félix Gamache, tous deux titulaires d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional, ont abordé le sujet de façon théorique, par entre autres des définitions et des données, Olivier Lajeunesse-Travers, architecte de la firme Microclimat Architecture, a présenté des projets d'architecture en milieu urbain.

Au terme de ce projet, grâce à la tenue de ces conférences, le conseil de quartier :

- A dialogué avec les résidants et a entendu leur opinion sur les différents thèmes abordés ;
- S'est informé sur les possibilités de verdissement et d'aménagement du quartier malgré le cadre bâti ;
- A créé des liens avec d'autres organisations pour ses projets.

En 2017, d'autres conférences seront également organisées.

2.9 Visibilité du conseil de quartier

Initiée en 2014 puis reconduite en 2015, la carte de vœux électronique a été de nouveau envoyée en décembre 2016. Bien que démissionnaire du conseil d'administration à l'automne 2016, Pauline Guyomard a proposé diverses options au C.A. qui en a retenu une. La carte a été expédiée depuis l'adresse courriel gérée par le bureau d'arrondissement à la fois aux abonnés de la liste de diffusion du conseil de quartier, aux partenaires habituels du conseil de quartier, ainsi qu'à la liste mise à jour des partenaires plus occasionnels rencontrés au cours de l'année par des administrateurs. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques en charge du CQSJB, s'est chargé d'éviter les doublons. La carte a également été diffusée sur Facebook.

À l'occasion du concours d'embellissement, huit commerçants avaient été choisis comme partenaires potentiels. Seuls sept d'entre eux ont pu être contactés dans les délais (l'autre étant absent), et quatre ont immédiatement répondu positivement. Lorsqu'il a vu les annonces du concours (sous forme de dépliants), un commerçant qui n'avait pas été sollicité nous a fait part de son intérêt pour une prochaine édition, et nous a proposé d'afficher sur sa vitrine une annonce en grand format (il s'agit de M. Courtemanche, de l'Intermarché).

En attendant la mise en route d'un blogue géré par le conseil de quartier et dont le principe a été entériné par le C.A. le seul moyen direct de communication reste la page Facebook nommée "Conseil de quartier St-Jean-Baptiste".

Créée en novembre 2011, cette page a atteint le nombre de 500 abonnés en octobre 2016 pour arriver à 520 le 31 décembre. Pour rappel, il y avait 343 abonnés au 31 décembre 2015 et 154 au 31 décembre 2014. Les statistiques internes fournies par Facebook indiquent que:

- 490 abonnés déclarent résider au Canada,
- 410 déclarent vivre à Québec,
- 280 ont comme langue courante le français du Canada, 160 le français de France, une soixantaine l'anglais des États-Unis, une quinzaine l'anglais de Grande-Bretagne, les autres n'utilisant pas habituellement de langue officielle du Canada.

La majorité des abonnés est composée de femmes: 52% se déclarent femmes, 45% se déclarent hommes. Comme en 2015, les 25-34 ans représentent 46% des abonnés. Toutefois les 25-34 ans femmes sont 27% du total des abonnés (contre 25% en 2015) et les hommes de cette tranche d'âge ne sont plus que 19% (contre 21% en 2015). La tranche d'âge 35-44 ans vient ensuite, avec 23% (léger avantage pour les hommes). 15% des abonné(e)s ont plus de 45 ans, et 12% ont moins de 25 ans.

La page Facebook du conseil de quartier est pour l'instant l'unique moyen d'entrer en contact directement avec un membre (ou ancien membre) du C.A. sans passer par le courriel géré au bureau d'arrondissement. En 2016, le bouton de contact a été utilisé par dix personnes (contre huit en 2015). Sur ces dix utilisateurs, quatre représentaient des médias. C'est aussi par ce moyen que la propriétaire d'un commerce vacant rue Sainte-Marie a sollicité le conseil de quartier afin de réaliser un sondage sur le devenir de son commerce, aujourd'hui repris par la couturière Francine Quenneville, qui travaille depuis 1996 dans notre quartier. Notons que ce sondage représente le meilleur score de l'année parmi les nombreuses publications de la page Facebook.

En 2016, onze informations ont dépassé le millier de personnes en terme de portée de la publication et trois l'ont frôlé (cette audience n'est mesurée que sur les quatre semaines suivant la publication).

- 04 janvier : rappel de la fin prochaine de l'exposition sur le devenir de l'église (1800)
- 21 janvier : annonce de la prochaine concertation relative à l'aménagement du secteur Lucien-Borne (3950)
- 01 avril : un bref historique de l'église et du cimetière St-Matthew vers 1870 (1000)
- 07 avril : première annonce relative à un projet de centre de généalogie au sein de l'église fermée depuis mai 2015 (2700)
- 13 avril : futures lignes RTC concernant le quartier, en service à partir du 20 août 2016 (1250)
- 07 juin : annonce des aménagements estivaux souhaités par la SDC du Faubourg (1100)
- 08 juin : détails concernant les travaux du secteur Lucien-Borne à l'issue de la deuxième réunion de concertation (1400)
- 18 juin: annonce du concours d'embellissement (950)
- 21 juin: annonce des terrasses de bar installées par la SDC du Faubourg (950)
- 02 juillet: sondage sur le devenir d'un commerce vacant rue Sainte-Marie (4100), information reprise cinq semaines plus tard par Radio Canada
- 14 juillet: quelques adresses commerciales du quartier, considérées par le JdQ comme méconnues (950)
- 16 août: corvée de nettoyage sur la rue d'Aiguillon (1800)
- 13 septembre: mort de René Bureau, doyen du quartier (1400, soit presque trois fois plus que celle de Jean-Paul L'Allier le 05 janvier: dans les deux cas, une nécrologie rédigée par un administrateur de la page)
- 11 décembre: résultats du concours d'embellissement (1900)

En 2016, aucune annonce sur la page Facebook du conseil de quartier n'a été payée. En 2015, deux publications payées avaient dépassé les mille personnes en terme de portée de publication: il s'agissait de l'annonce de la conférence sur le tourisme en mars (9300) et de l'annonce de l'assemblée sur le devenir de l'église en septembre (1600 personnes atteintes).

L'InfoBourg, journal du comité populaire Saint-Jean-Baptiste, a régulièrement parlé du conseil de quartier, ou lui a donné la parole. Le numéro d'hiver 2016, par exemple, accordait une large place à la coalition des conseils de quartier au sujet du projet de loi 109.

Le même projet de loi 109 a été traité par MATv, qui a invité le vice-président Michel Hallé à s'exprimer sur le plateau à l'automne. La même télévision a invité peu de temps après le président Louis Dumoulin pour parler du patrimoine de la Ville de Québec. Le contact avait été établi par l'entremise de la page Facebook.

Les diverses activités du comité embellissement ont été relayées entre autres par Radio-Canada lors des corvées de nettoyage (avec Pauline Guyomard), et une présentation générale des activités estivales (trousses de nettoyage, corvées, et concours d'embellissement) a eu lieu le 13 juillet dans la matinale de CKRL durant un quart d'heure d'antenne (avec Fabien Abitbol).

2.10 Liens avec la Société de développement (SDC) Faubourg Saint-Jean

Le conseil de quartier a poursuivi sa démarche de développer des liens avec la SDC Faubourg Saint-Jean. Tout au cours de l'année, un membre a rencontré la directrice afin de discuter des sujets concernant le quartier ou sur la planification d'activités. Par ailleurs, lors de la Fête du Faubourg, les 18 et 19 juin 2016, le conseil de quartier était présent et tenait un kiosque où les gens pouvaient notamment s'informer sur le conseil de quartier et obtenir de la documentation (dépliants sur le quartier, dépliant du Comité sur l'embellissement, etc.).

2.11 Activités portuaires de Québec

En 2016, le conseil de quartier a participé aux rencontres régulières du 18 février 2016, 24 mars 2016, 21 avril 2016, 19 mai 2016, à la rencontre annuelle d'information le 16 juin 2016, et aux rencontres régulières des 5 septembre 2016 et 7 novembre 2016 du Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP).

L'année 2016 a d'une part été marquée par de nombreuses discussions entourant la réalisation d'une étude sur la qualité de l'air dans le secteur basse-ville, laquelle avait été annoncée en novembre 2015. Malgré les représentations du représentant du conseil de quartier auprès des acteurs concernés, il n'a pas été possible d'obtenir l'inclusion du territoire du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste dans le territoire qui sera à l'étude. D'autre part, le CVAP a dû se préparer au processus de consultation publique de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale réalisée au sujet du projet d'agrandissement du Port de Québec mieux connu sous le vocable « Beauport 2020 ». Ces démarches ont culminé vers la fin de l'année 2016 par l'embauche d'une firme de génie à titre de consultant afin d'aider le CVAP à faire valoir ses intérêts auprès de l'Agence canadienne dans le cadre de l'analyse de l'étude d'impact de Beauport 2020.

Par ailleurs, dans le cadre de leurs rencontres régulières, les membres du CVAP ont eu l'occasion d'échanger avec les représentants de certaines entreprises utilisatrices des installations du Port de Québec concernant les préoccupations mutuelles et les mesures de mitigation mises en place ces dernières années.

Enfin, en 2016, le CVAP a aussi inauguré son site internet (<http://cvap.quebec/>), permettant de rendre accessible à la population le fruit de son travail de même que de colliger l'information pertinente à sa mission.

2.12 Participation à des colloques

En 2016, M. Louis Dumoulin a participé aux colloques suivants :

➤ Fondation Rues principales

Tenu le 20 octobre 2016, le colloque "Bouffe ta rue_ L'alimentation, ingrédient essentiel à la vitalité des collectivités ", a abordé le thème très à la mode de la cuisine de rue rendue accessible particulièrement en période estivale par des camions spécialement aménagés. Cela est aussi lié à une réflexion municipale amorcée en été 2016 par la création d'un groupe de travail pour la tenue d'un projet pilote dès 2017. Si les deux conférences d'ouverture ont porté sur des expériences étrangères, les six ateliers en simultanée qui ont suivi nous ont permis de connaître les nouvelles expériences alimentaires au Québec.

Par contre, une constante a été mise de l'avant : pour attirer les gens de l'extérieur à une activité locale ou sur un site, il faut chercher à satisfaire la clientèle locale. Il faut en déduire qu'une activité correspondant aux besoins des résidents a plus de chance d'attirer le touriste en recherche d'expérience de quartier authentique.

➤ Vivre en ville

Le 25 octobre 2016 s'est tenu le colloque "La densification verte, c'est possible!" dans le cadre de Milieux de vie en santé. Il a réuni des promoteurs, des architectes, des spécialistes du verdissement et de la santé publique ainsi que des décideurs pour discuter de la densification et de la consolidation urbaine tout en travaillant à rendre la ville plus verte et plus saine: densification et "livability", ville verte/ville en santé, milieux de vie en santé, verdir et conserver les arbres matures, approche par milieux de la Ville de Québec (déminéralisation, réduction des effets des îlots de chaleur, efficacité énergétique, toitures et murs végétalisés), agriculture urbaine, etc.

3. Mandats du conseil d'arrondissement ou de la direction de la Ville

3.1 Présentation des programmes de subvention de la Ville de Québec (19 janvier 2016)

M. Frédéric Brie, du Bureau de l'habitation de la Ville de Québec, a présenté les programmes de subvention ayant trait à l'habitation. Il a répondu aux questions posées lors de l'assemblée.

3.2 Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste portant sur le changement du nom de la rue Saint-Amable pour la rue Jacques-Parizeau - (8 juin 2016)

Le 8 juin 2016, Mme Anne Corriveau, conseillère municipale, a présenté le dossier et a répondu aux questions et commentaires des membres du conseil de quartier.

À l'unanimité, les membres ont voté rejeté la recommandation de modification du nom de la rue et a recommandé d'envisager une voie de circulation ou une infrastructure de plus grande qualité pour honorer adéquatement la mémoire de M. Jacques Parizeau.

3.3 Présentation de la politique « Place aux arbres » (20 septembre 2016)

M. Ghislain Breton, du Service de l'environnement de la Ville de Québec a présenté la politique « Place aux arbres ». Dans le cas du quartier Saint-Jean-Baptiste, l'objectif est de passer de 10 à 15% de canopée pour le territoire entier du quartier. Il y a principalement 3 stratégies de cette politique pour atteindre les objectifs de canopée :

1. Plantation d'arbres de gros calibres sur des terrains privés;
2. Plantation d'arbres de gros calibres sur des terrains publics;
3. Déminéralisation.

Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, les deux premières stratégies sont peu applicables. En conséquence, la stratégie privilégiée est la déminéralisation pour faire plus de place à la plantation d'arbres.

3.4 Réaménagement des rues dans le secteur du Centre communautaire Lucien-Borne (21 septembre 2016)

Le 21 septembre 2016, une séance publique d'information et d'échange concernant le projet de réaménagement des rues dans le secteur du Centre communautaire Lucien-Borne a eu lieu. Lors de cette séance, il y a eu la présentation du portrait du territoire :

- Les grandes fonctions;
- Les unités de paysage;
- L'indice de canopée;
- Les cheminements piétons;
- Le réseau cyclable.

Les solutions d'aménagement ont également été présentées pour la place Lucien-Borne, le chemin Sainte-Foy, l'avenue Salaberry, la rue Saint-Jean, la place du Faubourg, l'avenue Turnbull ainsi que le mobilier urbain.

4. Activités de représentation des membres du C.A.

M. Fabien Abitbol est l'animateur de la page Facebook du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste. Mme Pauline Guyomard ainsi que MM. Simon Domingue et Willem Fortin en sont les administrateurs.

M. Fabien Abitbol et Mme Véronique Samson ont été mandatés pour mettre en place un outil de communication indépendant de celui de l'arrondissement et complémentaire à la page Facebook du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.

Un groupe de travail concernant la Vision 2040 a été formé par M. Louis Dumoulin et Mme Véronique Samson accompagnés par Mme Mireille Bonin, résidante du quartier. Mme Pauline Guyomard et M. Michel Hallé ont procédé à sa révision. Mme Samson a été nommée présentatrice de la Vision 2040, avec l'aide de MM. Dumoulin et Hallé, lors des présentations orales du 14 et 16 juin 2016 à la Ville de Québec.

Un groupe de travail sur le Plan d'action 2016-2019 était formé par M. Louis Dumoulin et Mmes Pauline Guyomard et Karine Hardy.

Mmes Pauline Guyomard, Karine Hardy et Véronique Samson sont membres du Comité de mobilité durable accompagnées par M. Willem Fortin et Mme Kélie Lamarre-Bolduc, résidents du quartier. Mme Samson est la représentante du C.A. du conseil de quartier pour le projet en lien avec ce comité.

Mmes Pauline Guyomard et Véronique Samson ont été déléguées à titre de représentantes du C.A. du conseil de quartier et M. Willem Fortin, à titre de citoyen, à la table de concertation des conseils de quartier sur la révision du plan directeur du réseau cyclable.

M. Fabien Abitbol est le représentant du C.A. du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste au Comité de réflexion de la Ville de Québec sur les graffitis et Mme Pauline Guyomard à titre de substitut.

M. Francis-Olivier Angenot est le représentant du C.A. du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste au Comité de vigilance des activités portuaires de Québec.

MM. Fabien Abitbol et Louis Dumoulin ainsi que Mmes Claudia Audet, Pauline Guyomard et Laurie Vallières composent le Comité d'embellissement du quartier par la lutte aux tags indésirables, l'art urbain et le verdissement.

M. Louis Dumoulin, Mme Natalia Koroleva ainsi que Mmes Caroline Fortin et Kelly Lamarre-Bolduc ont participé au comité concernant le projet de verdissement du quadrilatère Jeffery-Hale.

M. Michel Hallé est le représentant du C.A. du conseil de quartier pour le projet Place aux arbres – Vision de la protection et de la mise en valeur de la forêt urbaine. Il représente également le C.A. lors de rencontres avec la Société de développement commerciale (SDC) Faubourg Saint-Jean et dans les travaux concernant le projet de loi 109.

M. Louis Dumoulin est le représentant du C.A. du conseil de quartier pour le comité Grande Allée. Il a également représenté le C.A. à la Table de concertation des présidents des conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou. Il a été délégué à titre d'observateur dans une Coalition citoyenne à être formée sur l'hébergement touristique illégal. Il est également délégué au comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste, au comité de concertation sur Place Québec, au Groupe Espace Solidaire et a participé au colloque annuel d'Action patrimoine qui s'est tenu en juin 2016, à celui de Fondation Rues principales et de Vivre en ville qui se sont tenus respectivement les 20 et 25 octobre 2016.

Mme Claudia Audet et M. Bouchard sont les représentants du C.A. du conseil de quartier pour le projet de conférence-atelier sur la densification. M. Dumoulin a représenté le C.A. du conseil de quartier pour le projet de conférence sur le tourisme municipal.

M. Bouchard est le représentant du C.A. du conseil de quartier pour le projet d'animation du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste par le lancement de la bière La Baptiste. Il a également représenté le C.A. du conseil de quartier pour le projet de conférence sur la valeur économique des écosystèmes en milieu urbain.

5. Questions du public aux assemblées du conseil

Tout au long de l'année, les résidants ont eu le droit de parole afin d'émettre leurs commentaires sur la vie du quartier. Les questions du public touchaient principalement les enjeux suivants :

- Les actions concernant l'hébergement touristique;
- Les nuisances sonores dans le quartier (ex. : travaux de nuit à l'édifice Marie-Guyart ou déneigement);
- La limite de vitesse dans le quartier;
- Le projet de loi 109;
- La vision de l'arbre.

Cette période a permis de donner la parole à des résidants et à toute personne voulant présenter un projet touchant le quartier. Les projets présentés ont été notamment les suivants :

- Conférence sur la renaissance des cours d'eau en ville ;
- Projet de mise en valeur des églises Saint-Jean-Baptiste et Saint-Dominique.
- Projet de lancement d'un média local sur le quartier Saint-Jean-Baptiste;
- Projet marche-doc;
- Projet de monnaie locale complémentaire – Québec;
- Projet concernant le quartier à la biennale Manif d'art;
- Le projet « Vive le vent d'hiver » du collectif Les Malcommodes.

6. Sujets traités par la conseillère municipale

Madame Guérette a débuté sa carrière politique en s'impliquant comme citoyenne dans un conseil de quartier. Elle sait que d'avoir des idées, de vouloir participer à la vie de son quartier, d'être entendus et considérés par ses pairs et par les élus est très important pour les citoyens. Elle comprend leurs besoins et aime être en leur présence. Madame Guérette défend les conseils de quartier et souhaite les consolider en leur donnant un mandat renouvelé, plus fort et plus important.

La conseillère s'est toujours fait un devoir de participer à toutes les réunions des conseils parce que ce sont des lieux constructifs qui suscitent de belles et grandes initiatives. Madame Guérette qualifie ces rencontres d'agréables et stimulantes à travailler et explique que ça lui permet d'être à l'écoute de ce qui se passe sur le terrain. Elle fait le plein d'idées et de projets qui émergent de ces conseils et desquels elle va chercher une grande partie de son inspiration pour son action dirigée autant au conseil d'arrondissement qu'au conseil municipal. Impressionnée par la qualité des citoyens bénévoles, elle qualifie ces personnes de ressources extraordinaires à reconnaître et à valoriser.

Son implication au sein des conseils de quartier s'inscrit complètement dans sa vision de ce que représente la démocratie municipale, qui s'articule du bas vers le haut i.e. du terrain vers le conseil d'arrondissement puis vers le conseil municipal.

Sujets traités par la conseillère municipale :

1. L'art urbain dans le quartier; dans le cadre du réaménagement de la placette face au Centre Lucien-Borne, il est possible d'améliorer la présence de l'art urbain dans le quartier. Mme Guérette en a discuté au conseil municipal du 19 février 2016.
2. La Rencontre citoyenne annuelle; la Rencontre citoyenne a porté sur les dossiers du bassin Louise, l'église Saint-Jean-Baptiste et le logement touristique. Elle s'est déroulée le 5 avril dernier au Carter Hall de la rue des Jardins.
3. Le dossier boucherie Bégin; Mme Guérette a tenu les citoyens informés sur la problématique du futur projet de la boucherie que rencontre le promoteur.
4. Les camions-restaurants; la conseillère a soulevé le manque de discussions avec les commerçants et les citoyens sur ce dossier.
5. Le réaménagement planifié de l'Îlot Irving; Madame Guérette a essayé de convaincre les personnes responsables à la Ville pour ce dossier afin de faire réduire au maximum la perte de stationnements autour de l'Îlot Irving.

6. La survie du Marché du Vieux-Port; la conseillère municipale s'est beaucoup impliquée dans la mobilisation citoyenne (organisation de différents événements publics) pour assurer la survie du marché. Les commerces locaux rencontrent des difficultés financières. Le projet de marché public sur les terrains d'ExpoCité de la Ville de Québec augmentera la compétition face aux commerces locaux.
7. L'église Saint-Cœur-de-Marie; Madame Guérette déplore la négligence du présent propriétaire et fait remarquer que le tourisme religieux crée des retombées économiques de plus de 82 millions \$ annuellement.
8. La politique de l'arbre de la Ville de Québec; suite aux explications de la conseillère, les membres apprennent que leur quartier a le plus faible pourcentage de canopée de la ville.
9. L'aménagement de l'avenue Turnbull; Madame Guérette suggère l'idée d'un terre-plein central pour pouvoir ajouter de la végétation dans cette rue. La canalisation souterraine peu profonde ne permettrait pas la plantation d'arbres de grosse taille dans cette rue.
10. Les zones de protection patrimoniale; Madame Guérette soutient que la Ville de Québec devrait établir des zones de protection patrimoniale, que des montants soient accordés pour soutenir les propriétaires d'établissements patrimoniaux dans leurs travaux de rénovation, que des contraintes et des règlements municipaux soient établis pour protéger le patrimoine dans les projets de développement. De plus, la conseillère veut que la Ville établisse une vision pour l'avenir des terres agricoles en milieux urbains pour mieux protéger des endroits comme les terres des Sœurs de la Charité de Québec.
11. Le PPU; la conseillère informe les membres du conseil que le PPU colline Parlementaire sera rouvert.
12. Le Projet de Loi 109; Madame Guérette favorise la création d'un organisme indépendant de consultation publique pour ramener plus de démocratie dans le processus décisionnel d'urbanisme à la Ville de Québec, suite à la proposition du projet de Loi 109 à vouloir abolir les référendums municipaux.
13. Le réaménagement avenue Turnbull; Madame Guérette indique que la dernière version du plan est disponible pour les citoyens.

14. La bibliothèque Saint-Jean-Baptiste; la conseillère envisage la rédaction d'une lettre à Madame Julie Lemieux, responsable de ce dossier, lui demandant des explications sur la nature des travaux qui seront entrepris.
15. Les consultations publiques; L'Institut du Nouveau Monde a été mandaté par la Ville de Québec pour faire des recommandations pour améliorer les consultations publiques municipales. L'Institut veut rencontrer plusieurs organismes et Madame Guérette suggère au conseil de quartier de les contacter à ce sujet.
16. La Chef de Démocratie Québec; le conseil de quartier félicite Madame Guérette pour son élection comme Chef du parti municipal Démocratie Québec. En plus de son poste, Madame Guérette sera aussi candidate à la mairie pour l'élection municipale de 2017 et Chef de l'opposition officielle au conseil municipal. Madame Guérette fait la promesse de bonifier les fonctions, les budgets et les pouvoirs des conseils de quartiers pour inciter une plus grande implication citoyenne dans les processus démocratiques de la Ville si elle est élue mairesse de Québec.

Par ailleurs, elle critique la vision actuelle des projets pour ExpoCité et du déménagement du Marché du Vieux-Port.

Cette section du rapport annuel a été rédigée par le bureau de la conseillère municipale. Pour plus d'informations concernant les sujets traités ci-haut, nous vous invitons à communiquer avec ce dernier.

7. États financiers



ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2016

	2016	2015
	\$	\$
REVENUS		
Subventions de la Ville de Québec		
Subvention de fonctionnement	1 165	1 470
Fonds d'initiatives	3 720	2 000
Autres		
Caisse Desjardins Plateau Montcalm (projet assemblé église Saint-Jean-Baptiste)	0	500
Total des produits	4 885	3 970
DÉPENSES		
Charges d'exploitation		
Fonctionnement	1 442	1 324
Projets	1 583	3 529
Total des dépenses	3 025	4 854
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	1 860	(884)
Actif net au début de l'exercice	1 929	2 813
Actif net à la fin de l'exercice	3 789	1 929
Affecté (projets reportés à l'année suivante)	3 731	1 594
Non affecté	58	335

**BILAN**

En date du 31 décembre 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	4 253	2 223
Comptes à recevoir		
Actif à long terme		
Part de qualification (compte bancaire)	5	5
TOTAL DE L'ACTIF	4 258	2 228
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Comptes à payer	69	299
Engagements financiers (projets reportés)	3 731	1 594
Passif à long terme		
Part de qualification (compte bancaire)	5	5
Actif net non affecté / excédent fonctionnement	58	176
Actif net non affecté hors fonctionnement	395	159
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	4 258	2 228

8. ANNEXES

PLAN D'ACTION 2016-2019

VISION 2040



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Plan d'action 2016-2019

Adopté le 21 juin 2016

Activités	Responsables	Partenaires
Répondre au mandat de consultations publiques de la Ville de Québec	Conseil d'administration	Ville de Québec
<ul style="list-style-type: none"> • Mener, au besoin, des consultations publiques sur les sujets touchant le quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à profit l'expérience du Conseil de quartier et de ses partenaires pour favoriser la participation citoyenne dans les prises de décision en urbanisme et dans l'aménagement du territoire 		
<ul style="list-style-type: none"> • Faire des représentations pour étendre le processus d'approbation référendaire à tous les règlements de zonage y compris ceux adoptés à la suite de l'adoption d'un plan d'urbanisme et d'un PPU 		
<ul style="list-style-type: none"> • Faire des consultations sur les projets de construction et la révision du règlement d'urbanisme 		
<ul style="list-style-type: none"> • S'inspirer de nouvelles technologies de participation citoyenne (par exemple, la plateforme de consultation potluck) pour bonifier les démarches 		
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer une consultation publique sur le sujet de notre éco-quartier 		

Activités	Responsables	Partenaires
<p>Assurer le suivi des dossiers d'aménagement de parcs et de rues</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être informé sur la réglementation sur les parcs • Favoriser un meilleur éclairage des parcs et des lieux publics (Ex. : Cimetière St Matthew, rue Saint-Jean) • Optimiser les espaces de stationnement hors et sur rue ainsi que créer des îlots de fraîcheur • Appuyer tout projet de rues partagées en vue d'en accroître le nombre • Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation • Abaisser la vitesse de circulation des véhicules motorisés à 30 km/h dans les rues résidentielles du quartier • Participer à la promotion du verdissement des rues et des ruelles 	<p>Conseil d'administration Comité mobilité durable Comité embellissement</p>	<p>SDC du Faubourg Saint-Jean Diocèse anglican (Cimetière St Matthew) Ville de Québec</p>
<p>Participer à l'animation et à la vie du quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les liens avec les autres organismes du quartier concernés pour l'animation du parvis pour l'animation du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste ainsi que la réalisation d'une vitrine de notre éco-quartier • Collaborer avec les organisations d'événements destinés aux citoyens du quartier 	<p>Conseil d'administration</p>	<p>Comité populaire Saint-Jean-Baptiste Comité du patrimoine École Saint-Jean-Baptiste SDC du Faubourg Saint-Jean</p>

Activités	Responsables	Partenaires
<p>Soutenir la mise en valeur du patrimoine du quartier Saint-Jean-Baptiste</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en valeur des vitraux de l'église St. Matthew et Saint-Jean-Baptiste • Mettre en place des programmes de mise en valeur de la rue Saint-Jean extra-muros afin d'en faire un attrait suprarégional, tout en assurant une desserte adéquate du quartier • Collaborer avec le Comité du patrimoine pour la mise en valeur et la diffusion des aspects patrimoniaux du quartier • Collaborer avec Espace solidaire pour tout projet visant la réouverture de l'église Saint-Jean-Baptiste pour notamment des usages communautaires • Collaborer avec les conseils de quartier concernés pour la conservation du caractère particulier de la Grande-Allée (Ex. : Église Saint-Cœur-de-Marie) 	<p>Conseil d'administration</p>	<p>Comité du patrimoine Espace solidaire Autres conseils de quartier</p>

Activités	Responsables	Partenaires
<p>Travailler à la création d'un environnement sain et de qualité</p>	<p>Conseil d'administration Comité embellissement Comité mobilité durable</p>	<p>Comité populaire Saint-Jean-Baptiste École Saint-Jean-Baptiste SDC du Faubourg Saint-Jean Comité de vigilance des activités portuaires de Québec Ville de Québec</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les activités du Comité embellissement du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste 		
<ul style="list-style-type: none"> • Alimenter et partager notre vision d'éco-quartier par le biais notamment de conférences 		
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la réalisation de projets de verdissement 		
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la lutte aux tags et aux graffitis indésirables 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des mesures concrètes pour la lutte aux îlots de chaleur 		
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en collaboration avec les services de la Ville pour un meilleur contrôle des eaux de ruissellement (toits verts, ouvrages de rétention des eaux de pluie verts, bassin de rétention, perméabilisation des places publiques/stationnements etc.); 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une gestion environnementale efficace des matières résiduelles, intégrant le compostage des matières organiques et une valorisation du recyclage (par exemple, par un système de récupération collectif du verre). 		
<ul style="list-style-type: none"> • Faire le lien avec l'École Saint-Jean-Baptiste pour des usages communautaires et dans ses activités de verdissement 		
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir des liens avec le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste pour l'offre diversifiée de logements accessibles et abordables dans le quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les programmes d'accès à la propriété et de rénovation des bâtiments aux réalités du quartier Saint-Jean-Baptiste 		
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les efforts de mobilisation citoyenne pour la suppression des poussières provenant du Port de Québec; 		
<ul style="list-style-type: none"> • Faire des représentations sur les dossiers concernant le Port de Québec 		

Activités	Responsables	Partenaires
<p>Identifier et mitiger les irritants liés aux déplacements dans le quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les actions du Comité mobilité durable du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste • Suivre la mise en œuvre du Plan de mobilité durable et continuer à faire la promotion des rues partagées, modèle de circulation routière qui respecte les principes du développement durable et de la santé publique • Restreindre la circulation automobile sur la rue Saint-Jean (entre l'avenue Turnbull et l'avenue Honoré-Mercier) en limitant l'accès aux piétons, aux cyclistes, aux services de transport en commun, aux services d'urgence et aux services de livraison • Encourager la mobilité durable en préservant une bonne desserte en transport collectif, en favorisant l'utilisation du vélo et de la marche (efficacité des déplacements, maillage des itinéraires piétons et cyclables, stationnements pour vélos, etc.) • Développer un réflexe piéton et cycliste pour chaque réaménagement de rue (larges trottoirs, avancées de trottoirs aux intersections, zones de traversées sécurisées, etc.) • Donner la priorité aux piétons lors d'un appel de traverse aux feux de circulation dès la première séquence • Concerner le conseil de quartier de Saint-Roch pour établir des liens piétons sécuritaires entre la haute et la basse-ville • Appuyer tout projet d'enfouissement des fils pour éliminer les poteaux électriques dans le quartier 	<p>Conseil d'administration Comité mobilité durable</p>	<p>Comité populaire Saint-Jean-Baptiste Autres conseils de quartier Ville de Québec</p>

Activités	Responsables	Partenaires
<p>Augmenter la visibilité du conseil de quartier</p>	<p>Conseil d'administration</p>	<p>Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Info-Bourg) Commerçants du quartier Ville de Québec Université Laval</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les espaces publics du quartier pour faire la démonstration des atouts d'un éco-quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le logo du conseil dans les communications officielles 		
<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser de l'information concernant nos activités dans les médias écrits et électroniques (Ex. : Info-Bourg) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et gérer un blogue pour diffuser notamment de l'information concernant le conseil de quartier et nos activités 		
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les réseaux sociaux pour diffuser de l'information concernant nos activités (Ex. : Facebook) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Afficher des informations concernant le conseil dans les lieux publics du quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Distribuer les documents de vision d'éco-quartier et de promotion du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste 		
<ul style="list-style-type: none"> • Distribuer des cartes de vœux de fin d'année 		
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et développer des liens avec des partenaires externes et des organismes du milieu (Ex. : Université Laval, École d'architecture) 		
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que la Ville de Québec rend disponible les documents produits par le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste 		
<ul style="list-style-type: none"> • Faire reconnaître le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste comme étant un acteur incontournable dans la mise en valeur du quartier 		

Activités	Responsables	Partenaires
<p>Travailler à la révision du plan directeur de quartier à la lumière du projet d'éco-quartier et de la vision 2040</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer une planification stratégique de notre quartier en fonction de notre vision d'éco-quartier et de notre vision 2040 • Consolider la collaboration des fonctionnaires de la Ville de Québec pour que les orientations du plan directeur servent de guide pour la prise de décision lors d'interventions sur le quartier • Communiquer le plan directeur du quartier révisé aux autres conseils de quartier • Évaluer l'atteinte des objectifs du plan directeur révisé • Évaluer la pertinence d'adopter une charte de vie du quartier à laquelle pourraient adhérer les résidents • Évaluer l'acceptabilité sociale de tous les projets de densification du quartier • Renforcer le potentiel touristique du quartier (Ex. : Culturel, patrimonial et commercial) • Réviser le contingentement commercial • Envisager une nouvelle catégorie fiscale pour les commerces de proximité • Réactiver la table de concertation des conseils de quartier de l'Arrondissement La Cité-Limoilou 	<p>Conseil d'administration</p>	<p>Comité populaire Saint-Jean-Baptiste Autres conseils de quartier Ville de Québec</p>



Document Vision 2040 pour le quartier Saint-Jean-Baptiste par le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

« En 2040, le quartier Saint-Jean-Baptiste sera connu comme étant le premier écoquartier de la Ville de Québec. »

Faire du quartier Saint-Jean-Baptiste un milieu de vie :

- Accueillant pour tous et adapté à tous, riche d'une forte mixité sociale, offrant un bâti de qualité, c'est-à-dire en bon état et architecturalement stimulant, tout en restant ouvert à une densification douce socialement acceptable, en quelque sorte un **milieu de vie attractif**;
- Assurant une large diversité de fonctions résidentielles, commerciales, institutionnelles, culturelles et récréatives, accessibles à tous, pour une vie locale complète et animée, articulé autour d'une artère commerciale vivante où le caractère touristique du quartier est mis en valeur, en quelque sorte un **milieu de vie dynamique**;
- Priorisant l'usage des transports actifs, ainsi que l'intermodalité et la multimodalité des transports, tant par la diversité de l'offre des services que par des aménagements sécuritaires pensés avant tout à l'échelle du piéton, selon une logique de vulnérabilité, pour un quartier où tous les modes de transport auraient leur place, en quelque sorte un **milieu de vie performant**;
- Authentique et unique par la conservation et la mise en valeur de son patrimoine bâti, immatériel et naturel, renforcé par des espaces publics de qualité, des rues intimes et vivantes, et des espaces d'expression culturels et artistiques, en quelque sorte un milieu de vie durable;
- Confortable en toute saison, jouissant d'un bon entretien et de mesures de verdissement, exempt de pollution et d'îlots de chaleur, valorisant les matières résiduelles, en quelque sorte un **milieu de vie résilient**;

- Solidaire et fier, uni autour d'un fort sentiment d'appartenance, impliqué dans la vie démocratique de la Ville, connecté à ses partenaires et aux quartiers voisins, résolument tourné vers la vie communautaire, gardant ses résidents et ses usagers au cœur de ses décisions, tout en tirant profit des nouvelles technologies de l'information et des communications afin d'optimiser l'utilisation des infrastructures existantes (concept de "ville intelligente"), en quelque sorte un **milieu de vie efficient**.

Pour un milieu de vie attractif, il faut...

- Adapter les programmes d'accès à la propriété et de rénovation des bâtiments existants aux réalités du quartier Saint-Jean-Baptiste;
- Préserver l'abordabilité et l'accessibilité des logements (logement social);

Évaluer l'acceptabilité sociale de tous les projets de densification du quartier

- Poursuivre la lutte aux graffitis indésirables.

Pour un milieu de vie dynamique, il faut...

- Mettre en place des programmes de mise en valeur de la rue Saint-Jean extra-muros afin d'en faire un attrait suprarégional, tout en assurant une desserte adéquate du quartier;

Renforcer le potentiel touristique du quartier

- Restreindre la circulation automobile sur la rue Saint-Jean (entre l'avenue Turnbull et l'avenue Honoré-Mercier) en limitant l'accès aux piétons, aux cyclistes, aux services de transport en commun, aux services d'urgence et aux services de livraison;

Réviser le contingentement commercial

- Envisager une nouvelle catégorie fiscale pour les commerces de proximité.

Pour un milieu de vie performant, il faut...

- Encourager la mobilité durable en préservant une bonne desserte en transport collectif, en favorisant l'utilisation du vélo et de la marche (efficacité des déplacements, maillage des itinéraires piétons et cyclables, stationnements pour vélos, etc.);
- Développer un réflexe piéton et cycliste pour chaque réaménagement de rue (larges trottoirs, avancées de trottoirs aux intersections, zones de traversées sécurisées, etc.);
- Donner la priorité aux piétons lors d'un appel de traverse aux feux de circulation dès la première séquence;

Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation

- Abaisser la vitesse de circulation des véhicules motorisés à 30 km/h dans les rues résidentielles du quartier;
- Encourager le développement de rues partagées.

Pour un milieu de vie durable, il faut...

- Préserver et valoriser le patrimoine bâti, immatériel et naturel du quartier, particulièrement de l'église Saint-Jean-Baptiste, de l'enclos Saint-Matthew et de la falaise en bordure des rues Saint-Réal et Lavigueur;
- Mettre en place un programme de verdissement des infrastructures publiques (bâtiments publics, trottoirs, bordures de rues, parcs);
- Encourager l'agriculture urbaine (toits, portes-cochères, parcs, serres, etc.) par la mise en place de programmes ou de jardins communautaires;

Enfourer les fils électriques

- Alléger les règles de l'art urbain afin de favoriser l'expression artistique sous de nouvelles formes;

Diffuser les outils déjà existants de mise en valeur culturelle du quartier

- Développer une signature visuelle unique au quartier (mobilier urbain, utilités publiques, etc.).

Pour un milieu de vie résilient, il faut...

Mettre en place des mesures concrètes pour la lutte aux îlots de chaleur

- Travailler en collaboration avec les services de la Ville pour un meilleur contrôle des eaux de ruissellement (toits verts, ouvrages de rétention des eaux de pluie, bassins de rétention, perméabilisation des places publiques/stationnements, etc.);
- Poursuivre les efforts de mobilisation citoyenne pour la suppression des poussières provenant du Port de Québec;
- Mettre en place une gestion environnementale efficace des matières résiduelles, intégrant le compostage des matières organiques et une valorisation du recyclage (par exemple, par un système de récupération collectif du verre).

Pour un milieu de vie efficient, il faut...

- Mettre à profit l'expérience du Conseil de quartier et de ses partenaires pour favoriser la participation citoyenne dans les prises de décision en urbanisme et dans l'aménagement du territoire;
- Étendre le processus d'approbation référendaire à tous les règlements de zonage y compris ceux adoptés à la suite de l'adoption d'un plan d'urbanisme et d'un PPU;
- S'inspirer de nouvelles technologies de participation citoyenne (par exemple, la plateforme de consultation Potloc) pour bonifier les démarches.